**42ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(23 janvier – 3 février 2023)**

**Zambie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 30 janvier 2023 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la Zambie pour la présentation de son rapport.

La France salue les engagements pris par la Zambie depuis son dernier Examen périodique universel, dont l’approbation d’une loi amendant le code pénal zambien en vue d’abolir la peine de mort.

La France encourage les autorités zambiennes à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

2/ Ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants signé en 2010 ;

3/ Ratifier les protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l’enfant signés en 2008 et renforcer les protections contre les mariages précoces, dans la continuité des [conclusions du Comité des droits de l’enfant](https://www.ohchr.org/en/press-releases/2022/06/un-child-rights-committee-issues-findings-cambodia-canada-chile-croatia-cuba).

4/ Envisager d’endosser les Engagements de Paris en vue de protéger les enfants contre une utilisation ou un recrutement illégaux par des groupes ou des forces armés./.

Je vous remercie./.